



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 24 août 2005

Communiqué de presse

LE CREDIT AGRICOLE BELGE, DETENU A 50% PAR LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU NORD-EST ET CREDIT AGRICOLE S.A., FINALISE L'ACQUISITION DE 40,9% DE KEYTRADE BANK.

En outre, une option a été prise pour l'acquisition ultérieure, au 1er semestre 2007, du solde des actions (36,9%) encore détenues par les fondateurs de Keytrade Bank, à des conditions financières identiques.

Les Caisses Régionales de Crédit Agricole Nord de France et du Nord-Est détiennent depuis juillet 2003, conjointement avec Crédit Agricole S.A., 50% du capital et des droits de vote, ainsi que 66,7% des intérêts économiques de Crédit Agricole S.A. (Belgique).

Cette opération leur permet de renforcer leur implantation en Belgique et d'y poursuivre leur développement.